DESCRIPTION D'EMPLOI / JOB DESCRIPTION SCFP / CSL

TITRE / TITLE	GROUPE / GROUP	N° DE TITRE / TITLE NO
AGENT, VENTES D'ÉMISSIONS	14	

FONCTION / FONCTION

Chargé de répondre à la clientèle institutionnelle et internationale en fournissant les services de commande et d'après-vente des émissions hors antenne; coordonne la préparation, la distribution du matériel promotionnel et la mise en marché des produits dérivés ainsi que la documentation pertinente.

DESCRIPTION DES TÂCHES / DESCRIPTION OF DUTIES

- Reçoit et répond aux demandes de copies d'émissions (provenant de maisons d'enseignements, compagnies, particuliers); effectue au besoin les recherches nécessaires auprès des services d'émissions afin de retracer le matériel; s'assure que le Société détient les droits de vente, de distribution et de mise en marché ou s'assure que ces droits soient libérés.
- 2. Prépare et transmet les demandes de matériel au personnel de production (ex. assistant(e) à la réalisation); s'assure que le matériel produit est conforme à la demande et aux normes du service; coordonne l'expédition aux clients.
- 3. Applique les directives financières ainsi que la tarification en vigueur aux fins de facturation et en informe les requérants; négocie la tarification des droits de duplication et au besoin de la libération des droits avec d'autres diffuseurs ou conformément aux conventions collectives.
- 4. Coordonne les étapes de mise en marché de vidéocassettes; établit avec le distributeur un échéancier de production et lui fournit le matériel nécessaire à la production et en assure le suivi.
- 5. Remplit les formulaires, les documents appropriés; prépare la correspondance et les rapports requis selon les informations, afin d'assurer les suivis nécessaires.
- 6. Familiarise d'autres personnes à leur travail en expliquant ses propres tâches.

DESCRIPTION D'EMPLOI / JOB DESCRIPTION SCFP / CSL

CARACTÉRISTIQUES / CHARACTERISTICS			
TITRE / TITLE	GROUPE / GROUP	N° DE TITRE / TITLE NO	
AGENT, VENTE D'EMISSIONS	14		

DURÉE DU TRAVAIL / WORKING HOURS

Semaine de 36¼ heures; parfois heures supplémentaires ou roulement

CONDITIONS DE TRAVAIL / WORKING CONDITIONS:

Interruptions / dérangements : une à deux fois par semaine, la plupart des semaines. Contraintes de temps : plusieurs fois par semaine, la plupart des semaines.

FORMATION / ÉDUCATION:

DEC

EXPÉRIENCE / EXPÉRIENCE:

2 ans ou plus